

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

12 ième ANNEE 4/

ADMINISTRATION : AMOS, P. Q.

VENDREDI, 9 OCTOBRE 1931

A LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMOS

Plusieurs résolutions. — M. Lalonde est délégué à Québec.

La Chambre de commerce d'Amos a tenu une assemblée à la salle Drouin mardi soir de cette semaine. Le président, M. T.-A. Lalonde, était présent ainsi qu'une vingtaine de membres, entre autres MM. David Gourd, Rosaire Gagnon, Gaston Roberge, Hector Authier, Emile Montambault, P.-X. Cossette, J.-A. Beauchemin, J.-E. Bacon, C.-A. Magnan, Adélarde Beauchemin, J.-L. Rousseau, Jean Beauchemin, J.-L. Albert, L.-A. Ladouceur, France Brien, J.-A. Mireault, etc.

L'ordre du jour était le suivant:

1.—Lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance, y compris d'une lettre de démission du secrétaire, M. Rosaire Gagnon, et choix d'un nouveau secrétaire.

2.—Résolutions fixant la date, l'heure et la durée des assemblées de la chambre de commerce.

3.—Résolutions, s'il y a lieu, concernant les travaux qui doivent être faits par le ministère de la Voirie et des Mines dans les chemins Siscoe et O'Brien.

4.—Discussion des moyens à prendre pour obtenir les réparations nécessaires au pont de la rivière Harricana.

5.—Discussion du projet de faire passer la route régionale par la rue Harricana Ouest, pour passer en dessous du chemin de fer, puis

traverser la partie sud-ouest du village en allant directement vers le coin chez M. Grenon.

6.—Considération de la demande de la Compagnie de Téléphone de l'Abitibi au sujet d'un changement de taux.

7.—Résolution, s'il y a lieu, en rapport avec la construction projetée de la route Senneterre-Maniwaki.

M. le notaire Gaston Roberge fut nommé secrétaire-trésorier en remplacement de M. Rosaire Gagnon, dont la démission fut acceptée avec regret.

La chambre passa des résolutions favorisant la construction des routes vers la mine O'Brien et la mine Siscoe, l'élimination de la traverse à niveau du chemin de fer à l'ouest de la ville, la demande de la Compagnie de Téléphone de l'Abitibi, l'ouverture de la route Senneterre-Maniwaki.

Elle approuva les demandes qui ont été faites par M. Authier pour obtenir des travaux de voirie qui donneraient de l'ouvrage aux chômeurs l'hiver prochain.

Enfin, elle délégua son président, M. T. A. Lalonde, pour aller appuyer auprès du ministre de la Voirie et des Mines la demande de la construction de la route de Senneterre aux lacs Victoria et Cabonga et à la vallée de la Gatineau. M. Lalonde ira à Québec jeudi à cette fin.

Le Sous-Ministre des Affaires Municipales

A donné une conférence à Amos jeudi soir.

A sa réunion du 9 septembre dernier, le conseil de comté d'Abitibi avait passé une résolution pour inviter M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales, à venir donner une conférence aux officiers de nos municipalités cantonales et scolaires : maires, conseillers, commissaires d'écoles, secrétaires-trésoriers.

M. Morin a accepté, et cette intéressante réunion a eu lieu jeudi soir de cette semaine, le 1er d'octobre. M. Morin a parlé des affaires municipales en général.

Il était accompagné de M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du Département de l'Instruction publique, qui a donné une conférence aux officiers des commissions scolaires.

L'heure à laquelle notre journal est imprimé ne nous permet pas de donner un rapport complet de cette importante assemblée, mais nous y reviendrons dans un numéro subséquent.

Départ d'un agronome regretté

M. Willie Timmermans, agronome, instructeur en élevage dans l'Abitibi depuis une couple d'années, a quitté notre région cette semaine pour aller prendre charge du même travail dans les comtés de Mégantic et d'Arthabaska. Il laisse parmi nous la réputation d'un excellent agronome, travailleur intelligent, tenace et dévoué à ses amis les cultivateurs. On l'a vu partir avec regret, et il a été l'objet de témoignages sincères d'estime de la part des éleveurs de l'Abitibi au cours des expositions de jeune bétail qui ont eu lieu dans le mois de septembre.

Ses confrères dans les divers services agronomiques de l'Abitibi se sont réunis à La Ferme, samedi soir dernier, pour lui présenter leurs souhaits à l'occasion de son départ d'ici. Etaient présents à cette réunion : le régisseur, M. Fortier ; son assistant, M. Albert ; les agronomes Rioux et Brien ; le propagandiste fédéral en industrie animale, M. L.-E. Côté ; l'inspecteur d'écoles, M. Alain ; les aviculteurs, MM. Eugène et Clément Filiatrault ; M. Pilon, qui succède à M. Timmermans dans l'Abitibi, M. Bernard Cossette et nombre d'autres employés de La Ferme. Tous ont félicité M. Timmermans du beau travail qu'il a accompli dans notre région et exprimé leurs regrets de son départ, ainsi que leurs souhaits de succès dans sa nouvelle charge. MM. les agronomes Rioux et Brien ont particulièrement loué le concours qu'ils ont reçu de M. Timmermans.

Celui-ci a remercié chaleureusement ses amis. Il a redit toute la satisfaction qu'il a éprouvée de ses bons rapports avec les agronomes et la population agricole de l'Abitibi. Il gardera de notre région un souvenir ineffaçable.

Il remercia M. Fortier de son hospitalité généreuse, en maintes occasions, ainsi que M. Albert de son concours et de ses conseils toujours utiles.

Il assura ses amis qu'il serait toujours un propagandiste en faveur de l'Abitibi, en l'avenir agricole duquel il a une foi inébranlable.

La Gazette du Nord se joint aux amis de M. Timmermans pour lui souhaiter succès dans ses nouvelles fonctions.

M. R. A. Benoît

La Commission des monuments historiques de la province s'est choisi un nouveau président dans la personne de M. R.-A. Benoît, greffier du Conseil législatif.

La compétence de M. Benoît ne se borne pas à savoir apprécier les belles choses du passé. Il sait aussi prévoir les forces de l'avenir, car il a été de tout temps un ami dévoué de l'Abitibi.

LES CONSERVATEURS ET LA FERME EXPERIMENTALE

Les conservateurs s'agitent pour faire décapiter les principaux officiers de la station expérimentale de La Ferme en vue de les remplacer, paraît-il, par leur candidat battu et d'autres incompetents.

C'est une honte ! L'opinion publique se soulèvera dans tout le district, s'ils réussissent un tel coup.

Puisqu'ils veulent s'intéresser à la ferme expérimentale, pourquoi n'appuient-ils pas la demande qui a été faite au ministère fédéral de l'Agriculture, l'automne dernier, pour obtenir un octroi spécial de \$5.000., afin de faire agrandir le terrain défriché de cette ferme ? M. Authier avait suggéré ce moyen de donner du travail aux nombreux

chômeurs qu'il y avait alors à Amos et dans le canton Trécesson. Mais cette demande est restée lettre morte.

Il n'y aurait pourtant rien de plus raisonnable, ni de plus utile, que de faire défricher et mettre en culture les magnifiques fonds de terre qui se trouvent entre la partie cultivée de la ferme et la pépinière du gouvernement provincial. Ce travail conviendrait parfaitement à nos gens qui cherchent de l'ouvrage. Mais non, nos chefs conservateurs ne pensent guère à procurer de l'emploi au peuple, pas même aux bleus de Villemontel ; ce qu'ils veulent, ce sont des places pour eux-mêmes... On se souviendra de tout cela !

Le Couronnement

C'est une fillette de treize ans, jolie brunette aux yeux d'un bleu sombre. Ses joues que fouette la brise matinale et qu'empourpre un sang jeune et généreux, ruissellent de santé. La gaieté se reflète sur ses traits.

Elle trotte à côté d'une génisse qu'elle retient d'une main vigoureuse et qui essaie de se faire douce. Orgueilleuse de sa beauté, gaie elle aussi de cette gaieté insouciance propre à la jeunesse, la jeune bête s'est parée pour la fête : le roux sombre aux épaules, la blancheur éclatante à la croupe, le pelage fin, presque soyeux, la touffe de ruban au licou. Mais pour quelle fête ?

Pour le couronnement. De la fillette ou de sa génisse ?... Mais de la jouvencelle. Sa taure, elle est le type d'une race pure, sa forme et son développement font présager beaucoup. Qui l'a cependant élevée suivant les méthodes éprouvées, qui l'a entourée de petits soins ? La petite fille, aidée, encouragée de ses parents et de l'instructeur en élevage.

Et elle sera couronnée. Des spécialistes, et ils sont nombreux, et ils ont une réputation de juges intègres, de compétence, ont préféré sa bête aux cinquante ou soixante autres. Des personnages officiels, M. le Curé, M. le Député, M. l'Inspecteur, M. le Maire, etc., ont assisté à la fête. C'est M. le Député qui lui a épinglé le ruban, insigne du championnat. Et les félicitations des orateurs et la joie de ses parents. Une larme brilla à ses yeux tant son coeur se gonfle de plaisir et de contentement.

En voilà une qui ne regardera pas avec dédain le brave jeune homme cultivateur qui viendra, timide, demander sa main. En voilà une qui sera le bras droit et peut-être la moitié du bras gauche de son époux, une qui sera de sa famille l'exemple de la vaillance et du courage, une qui gardera à la

Les causes du docteur Lamarre

Il est acquitté de l'accusation d'avoir organisé une émeute. — L'autre procès marche.

Le magistrat Métayer a acquitté le docteur Hildège Lamarre de l'accusation d'avoir incité les gens à l'émeute à LaSarre, au cours de la dernière campagne électorale.

L'autre cause prise contre le docteur Lamarre, pour avoir traité M. Authier de voleur, suit son cours régulier.

A la Siscoe

\$95.000. de production le mois dernier. — Visite des directeurs.

Les directeurs de la compagnie Siscoe ont passé la fin de la semaine dernière à la mine. Ils sont très satisfaits de ce qu'ils y ont vu. La propriété s'améliore, comme sa valeur minière, de mois en mois.

Ils ont expédié, à Ottawa, vendredi dernier, en aéroplane, leur récolte d'or du mois de septembre. Avec la prime actuelle payée pour l'or, ce mois a rapporté tout près de \$95.000. La Siscoe va donc produire près d'un million cette année. Les profits de la compagnie sont très considérables, et elle a maintenant accumulé une réserve suffisante pour construire un moulin de cinq cents tonnes par jour en n'importe quel temps.

MM. Tebbutt, Siscoe, Forbes, Robert, Ford et Higginson étaient du voyage.

ON DEMANDE

Institutrice demandée. S'adresser au Secrétaire-Trésorier de la Municipalité Scolaire de Villemontel.

terre sa part légitime et large du sang riche et vaillant de nos fils.

NOUS ACHETONS LES VIEUX LIVRES

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Pourquoi pendant ces temps durs ne pas profiter de cette occasion de toucher de l'argent pour ces vieux livres que vous avez lus et qui perdent de la valeur avec l'âge. Nous achetons tous les vieux livres, magazines anglais, etc., (excepté les livres de classes ou les livres de prix scolaires). Livres de toutes sortes et quelque soit leur condition. Si vous ne pouvez venir, envoyez-les-nous et vous en recevrez le prix (valeur actuelle) immédiatement.

Venez ou écrivez sans retard, aujourd'hui même.

MLLE CECILE GRENIER

L'Imprimerie d'Amos

Casier 285,

:-:

:-:

AMOS, P. Q.

PAGE FINANCIERE DE LA GAZETTE DU NORD

"CONTRE le GASPILLAGE, CONTRE la SPECULATION, pour L'ECONOMIE et pour le BON PLACEMENT"

PROPOS FINANCIERS

LE PLACEMENT MOBILIER : SES QUALITES

Qu'est-ce qu'un bon placement ? C'est celui qui assure au capitaliste ou à l'épargnant, des garanties solides et un rendement satisfaisant, tout en lui laissant la faculté de rentrer dans ses fonds quand il lui plaît. Sécurité, rendement, négociabilité : telles sont donc les qualités essentielles du bon placement mobilier.

La sécurité réside dans les garanties matérielles et morales que l'émetteur de titres mobiliers accorde au souscripteur. Ces garanties varient selon l'origine et la nature du titre. Les biens imposables d'une municipalité, d'une province ou d'un pays constituent la garantie des obligations émises par les pouvoirs publics, ceux-ci ayant la faculté de prélever, au moyen de taxes, les fonds nécessaires au service de leurs emprunts. Les entreprises industrielles ou commerciales, elles, donnent habituellement, en garantie de leurs emprunts obligataires, une hypothèque sur leurs propriétés. Une telle garantie, excellente en principe, n'a pas toujours en fait une valeur égale : elle varie non seulement selon l'importance, mais aussi selon la nature et la destination de la propriété hypothéquée. Celui qui prête \$2,000.00 à son voisin, moyennant une première hypothèque sur une habitation valant \$4,000.00 en bon état et bien située, possède une garantie de premier ordre puisqu'il pourra, avec une facilité relative, en cas de carence de l'emprunteur, vendre la maison et rentrer dans ses fonds. Mais celui qui achète pour \$2,000.00 d'obligations d'une émission de \$500,000.00 garantie par une première hypothèque sur une usine valant un million, possède, bien que le rapport entre le montant global de l'emprunt et la valeur du gage soit le même, une garantie beaucoup moins satisfaisante. Car en premier lieu, s'il est facile de vendre une maison d'habitation de \$4,000.00, il est difficile de vendre une usine d'un million de dollars : en second lieu, une entreprise qui vaut un million de dollars quand elle est en exploitation se vend bien rarement pour sa pleine valeur advenant la liquidation.

La garantie varie donc selon l'origine du titre et la nature du gage. Elle varie aussi selon la nature du titre. Les entreprises émettent parfois des obligations, mais souvent aussi des actions, privilégiées ou ordinaires. On sait que l'obligation constitue un titre de créancier, cependant que l'action constitue un titre d'associé. L'obligataire est un créancier qui peut mettre la main sur les biens gagés en sa faveur si l'entreprise débitrice manque à ses engagements. L'actionnaire, lui, est un associé qui, advenant la liquidation, partage dans l'actif, lorsque les créanciers ont été payés. La garantie de l'obligataire et celle de l'actionnaire diffèrent donc essentiellement. Et pourtant, ainsi que nous le verrons, il est des actions ordinaires qui sont des placements de tout repos, cependant que certaines obligations constituent une véritable spéculation.

La question est donc plus complexe qu'il ne paraît à première vue. Apprécier les garanties d'un titre constitue en somme tout le problème du placement et suppose un ensemble de connaissances que tous les épargnants malheureusement n'ont pas et ne peuvent avoir.

Les deux autres qualités du placement sont jusqu'à un certain point fonction de la sécurité. Il faut distinguer entre le taux nominal et le rendement. Une obligation 20 ans, par exemple, rapportant 6% à sa face, ne rapporte en réalité que du 5½% si le cours du marché est à 106. Le souscripteur encaisse en effet \$6.00 d'intérêt par année sur un titre qui lui coûte \$106.00. A l'échéance du titre, il recevra \$100.00 de capital, perdant la prime de \$6.00 qu'il a consentie pour acquérir le titre. Cette prime, il est d'usage, en comptabilité comme d'ailleurs en saine administration financière, non pas de la faire porter à un seul exercice financier comme une perte sèche, mais d'en répartir l'extinction sur le nombre d'années que doit durer le placement, en d'autres termes de l'amortir. Le rendement d'un titre mobilier est donc ce qui reste de l'intérêt une fois l'amortissement annuel déduit. Le même raisonnement s'applique aux valeurs mobilières acquises à escompte, sauf que dans ce cas le rendement est plus élevé que le taux nominal, le montant perçu en intérêt s'augmentant de la part d'escompte attribuable à chaque exercice financier.

Le rendement varie, pourrait-on dire, en raison inverse de la sécurité. Les valeurs les mieux garanties étant celles qui jouissent de la plus forte demande, le cours, en conséquence, a tendance à s'élever, tandis que les valeurs offrant moins de sécurité se négocient le plus souvent à escompte. Les valeurs de haut rendement ne sont donc pas nécessairement les plus recommandables, car encore une fois la sécurité est la première qualité d'un bon placement. Le rendement s'apprécie par rapport à la sécurité ; il s'apprécie aussi par rapport au prix de l'argent à un moment donné. Une valeur bien garantie et rapportant du 6% nominal obtiendra sur le marché un prix plus éle-

WRIGHT-HARGREAVES

La Wright-Hargreaves exploite une propriété aurifère située dans Kirkland Lake qui a produit jusqu'à présent plus de \$15,000,000 et paye en dividendes plus de quatre millions et demi de dollars. Tout indique que présentement cette mine est en position d'augmenter et sa production et ses revenus. Elle a suffisamment de réserves de minerai pour alimenter son moulin de 750 tonnes par jour au moins pendant trois ans. Actuellement le dividende annuel est de 10 cents par action.

SISCOE GOLD MINES

En exploitation depuis quelques années seulement la Siscoe Gold Mines dont la propriété est située dans le district de Hurriana, Québec, quoique fort prometteuse, est une entreprise minière qui n'a pas encore complètement fait ses preuves. Son stock est donc plus spéculatif, quoique non dépourvu d'intérêt. Depuis le commencement des opérations en janvier 1929 jusqu'au 31 décembre 1930 elle a produit \$675,000 environ en traitant en moyenne 100 tonnes de minerai par jour.

Maintenant qu'elle en traite 150 tonnes les revenus sont plus élevés. Il est question de porter la capacité du moulin à 500 tonnes par jour. Il est certain que si cette éventualité se réalise et que la compagnie ait le minerai voulu pour alimenter cette production, les actions cotées présentement aux environs de 50 à 55 cents devraient monter. Cependant, nous le répétons, ces actions ont un caractère plus spéculatif que celles des autres compagnies minières qui font l'objet de cette étude sommaire.

vé quand le taux de l'intérêt est à 4% que lorsqu'il est 6½ ou 7%. Cela se comprend. Celui qui veut s'assurer à la fois l'avantage de la sécurité et du haut rendement doit savoir profiter du moment où ces conditions sont réalisables. Il doit donc être en état d'apprécier, outre les garanties ou la valeur intrinsèque d'un titre, les conditions actuelles du marché, le prix de l'argent et les influences qui l'affectent. Or, encore une fois, tous les épargnants ne sont pas en mesure de se faire sur ces divers points une opinion sérieusement fondée.

Enfin, la négociabilité comme le rendement, dépend de la sécurité d'un titre. Les valeurs les mieux garanties jouissent, avons-nous dit, d'un large marché. Le détenteur peut les négocier à quelques heures d'avance, rentrant ainsi dans ses fonds quand il lui plaît. Tel n'est certes pas le cas des titres spéculatifs, actions ou obligations. Telle obligation dont le rendement s'établit à 8% ou 9% ne trouve pas preneurs parce qu'elle n'offre pas une sécurité suffisante, tandis que des actions ordinaires dont le rendement dépasse à peine 4% se négocient avec la plus grande facilité. La négociabilité est donc essentiellement fonction de la sécurité, c'est-à-dire de la confiance que l'emprunteur inspire au public souscripteur.

C'est avec raison que l'on parle de l'art du placement. Pour placer ses capitaux avec le maximum de sécurité et de rendement, dans des conditions telles qu'on puisse les retrouver au besoin, il faut posséder un ensemble imposant de connaissances qu'il faut au surplus tenir continuellement à jour. Car le marché des valeurs mobilières est essentiellement instable, travaillé par mille influences diverses qui en modifient la physionomie pour ainsi dire d'un instant à l'autre. Seuls les spécialistes, ceux qu'une longue pratique a initiés aux secrets de la finance, savent en apprécier et en prévoir les mouvements. Un épargnant, un capitaliste que ses occupations tiennent éloignés de cet ordre d'études, ne devrait jamais effectuer ses placements sans avoir au préalable consulté une maison sérieuse, pris les conseils de gens dont c'est le meilleur intérêt de l'éclairer et de le guider.

(1er d'une série d'articles éducatifs sur le placement, préparés par la Compagnie Déposante du Canada, organisatrice des Canadian International Trustee Shares).

Acieries qui ont réduit le dividende

Les grandes entreprises d'industries de base, comme celles des aciéries, sont sujettes à voir leurs revenus subir des fluctuations considérables, suivant que les affaires sont prospères ou dans un état de dépression plus ou moins prononcé. Il faut dire toutefois que particulièrement vulnérables dans une période de crise, elles sont aussi parmi les premières à se relever rapidement lorsque la situation générale s'améliore.

En attendant que la reprise ait lieu il ne faut donc pas s'étonner que les deux plus grandes aciéries américaines aient vu leurs activités se ralentir considérablement, leurs profits devenir presque insignifiants, et qu'elles aient été obligées de réduire leurs dividendes.

En effet, le bureau des directeurs de United States Steel a décidé de réduire considérablement le dividende trimestriel, en raison de la dépression générale qui a provoqué les plus basses recettes de la compagnie depuis 1915. La direction a aussi décidé de faire des coupes sombres dans les dépenses de tous genres et de diminuer les traitements et salaires du personnel, depuis celui du président jusqu'à ceux des employés de bureaux.

Le dividende trimestriel a été abaissé de \$1.75 à \$1. Depuis 1926, la compagnie avait payé régulièrement \$1.75. Le dividende annuel est donc le plus bas que l'on ait vu depuis dix-sept ans, date à laquelle, la compagnie n'avait rien payé sur les actions ordinaires.

Les directeurs se sont refusés à faire des commentaires et à parler de la question des salaires aux ou-

vriers. A son tour, la Bethlehem Steel Corporation annonce une réduction de 50 pour cent dans son dividende sur les actions ordinaires, pour le second trimestre de l'année. Les titres qui rapportaient annuellement \$4, n'en rapporteront que \$2, mais la diminution est moins considérable que celle à laquelle on s'attendait dans certains milieux financiers.

Les bénéfices nets du second trimestre ne se montent qu'à \$1,452,743. Ce sont les plus bas enregistrés depuis le troisième trimestre 1924. Les bénéfices sont en diminution par rapport au premier trimestre de 1931, lesquels se chiffraient par \$1,941,942, et par rapport avec ceux du second trimestre de 1930, date à laquelle ils s'élevaient à \$7,691,495.

Les revenus nets ont été de \$297,257 inférieurs à ceux requis pour payer le dividende privilégié. Le paiement de 50 cents par action ordinaire laisse un déficit de \$1,897,257, qui a été pris à même les réserves.

Il faut remarquer que si ces compagnies n'ont pas supprimé complètement le paiement de leurs dividendes c'est parce que pendant les années de prospérité elles ont accumulé d'énormes surplus dans lesquels elles puisent maintenant pour maintenir leur distribution à taux réduit. Le surplus de la United States Steel par exemple, dépasse le chiffre de quatre cent millions de dollars.

DOMES MINES

Entrée en production en 1910, la Dome Mines a produit depuis lors \$47,000,000 et en a distribué \$15,000,000 en dividendes. Au mois d'octobre 1929 son moulin était détruit par un incendie, mais une année plus tard à peu près jour pour jour elle en avait construit un nouveau d'une capacité de 1,500 tonnes par jour. Comme la compagnie avait d'importantes ressources liquides elle a pu maintenir son dividende de \$1 par action, bien qu'elle ait dû interrompre sa production. Actuellement elle a suffisamment de minerai pour continuer son taux de production pendant quatre ans. Durant ce temps elle pourra faire d'autres découvertes.

R. E. LEFAIVRE

SYNDIC AUTORISE

Règlement de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collection de comptes et audition de livres.

BUREAU :

147 Côte de la Montagne,

Québec.

Pour toutes informations vous pouvez vous adresser à MM. Germain & Lafrance, à Amos, P. Q.

"AU COIN DU FEU"

CROIRE — AIMER ET LUTTER

PRIER ET AGIR

La crise économique a sévi sur le monde en coup de vent et menace de tourner en ouragan.

L'angoisse est générale et les esprits inquiets s'évertuent à trouver une solution au problème effarant du chômage universel qui apportera le remède précieux aux maux dangereux dont souffre l'humanité. Il semble passer un souffle de sourde révolte chez la classe ouvrière, catégorie du peuple, plus affectée que toute autre par la décrie ; et le spectre hideux de la misère plane sur certains foyers. La situation financière est trop critique pour songer qu'un seul homme, fut-il de sang royal, puisse y remédier.

Ceux qui tiennent en mains les rênes du gouvernement du pays le pourront-ils plus effectivement ? Je crois que non, car alors, on aurait déjà devancé, endigué cette débandade avant que ce malaise ne devienne fléau... Certes, il est beau d'être optimiste, de présager un retour prochain vers la prospérité, mais encore faut-il en prendre les moyens.

La situation pénible commande l'action énergique et pratique ; le temps presse, il ne faut point le gaspiller en vaine dissertation, en prédictions qui tiennent à peine debout ; que chacun agisse dans sa sphère, que chacun y mette du coeur et de la volonté ; mais surtout de l'esprit chrétien. Nécessité inspire. Revenons volontiers à la vie simple d'autrefois, essayons ; que ceux qui ont des bras disponibles retournent à la terre ; nos gouvernants sont là pour vous y aider ; et il est du devoir de la haute société de les seconder.

Et pourquoi n'appellerions-nous pas à notre aide Celui qui donne et enlève à son gré ; Celui qui ommandait aux flots en courroux. Pourquoi ne pas invoquer avec confiance, dans nos angoisses, sa divine Mère, si puissante sur le Coeur de son Fils ? Redisons chaque soir en famille à la Vierge du Rosaire cette salutation angélique qui lui est si agréable et soyons sûrs qu'elle ne restera pas sourde à nos Ave si nous les répétons d'un coeur contrit et humilié, car que sont les attributs des célébrités de la terre, à côté de ceux de Marie ?

Prions donc avec persévérance N.-D. du Rosaire de sauver le monde.

BRISE DU ST-MAURICE

La boisson pendant le repas

Il est assez fréquent d'entendre des discussions sur ce point. Ici, c'est un mari inquiet qui essaie de convaincre sa femme de l'inefficacité et même des dangers d'un traitement contre l'embonpoint par privation de toute boisson aux repas. Là, c'est une femme attentive qui s'émeut pour la santé d'un mari qui, sans aimer l'alcool, boit à chaque repas une grande masse de liquide, de l'eau en abondance. Ce mari et cette femme soutiennent chacun de son côté, la thèse contraire, et tous les deux peuvent avoir raison : il est mauvais d'ingérer une trop grande quantité de liquide, il n'est pas bon de ne pas boire du tout au repas.

On entend dire fréquemment que la privation de boisson aux repas peut faire maigrir. C'est souvent vrai. Une personne habituée à boire normalement qui, subitement, supprime la boisson, mangera moins. Et il s'ensuivra probablement un certain amaigrissement. Mais l'ingestion d'une certaine quantité de liquide est nécessaire à l'organisme, au bon fonctionnement de l'excrétion rénale qui permet l'élimination des déchets. L'eau qui entre dans la composition de nos tissus nous est nécessaire. On estime que l'élimination rénale doit évacuer par 24 heures environ 1.1-2 pinte pour les hommes, un peu moins pour les femmes. Si donc vous ne bu-

vez pas, ou très peu aux repas, il sera bon de boire un peu entre les repas.

Il est même à conseiller de boire très modérément pendant les repas et de boire un peu entre les repas. En effet, lorsqu'on charge l'estomac d'une grosse quantité de liquide au moment même du repas, il a à supporter une charge de plus de 2 livres, parfois de 4 ou 5 livres pour les gros buveurs. Il s'ensuit une congestion brusque de cet organe, une fatigue qui peut aboutir progressivement à la dilatation.

En outre, la masse de liquide, si elle est trop importante, dilue à l'excès le suc gastrique dont l'activité se trouve ainsi diminué. La digestion sera plus lente et c'est souvent l'origine de cette sensation de pesanteur si désagréable que certaines personnes ressentent après les repas.

Enfin, l'ingestion régulière d'une grande quantité de liquide est une surcharge pour le coeur, puisque ce liquide passe par la voie sanguine avant d'être évacué dans le système rénal. Cette surcharge du muscle cardiaque, n'est pas sans danger pour les personnes d'un certain âge dont le coeur est fatigué, légèrement déficient.

Il y a donc une surveillance à exercer dans le régime des boissons alcoolisées qui peuvent être nuisibles à la santé. Cependant, l'alcool pris en quantités immodérées ajoute à ces dangers un danger beaucoup plus redoutable encore,

L'AUTOMNE

Déjà l'été a fui avec un dernier sourire et l'automne est venu, riche de coloris, étendre son manteau sur la nature. Là-bas, la montagne si verte hier, est devenue tachetée, tantôt de jaune comme les blés murs, tantôt d'une couleur indécise entre le rouille et le brun doré ou d'un beau rouge brillant.

Le spectacle n'a rien perdu en beauté, au contraire, on voudrait le voir durer encore mais hélas, rien n'est durable ici-bas, déjà les feuilles une à une se détachent des arbres pour tomber tristement sur le sol. Les nids abandonnés se balancent aux branches, plus de chants joyeux, plus de battements d'ailes d'oisillons impatients.

C'est l'automne. L'automne parfois riant et plein de promesses, l'automne souvent triste et pluvieux. Le soleil se fait boudeur, les nuits plus fraîches, les matins brumeux. Il y a quelques jours encore, des fleurs éclatantes de fraîcheur s'épanouissaient dans le parterre mais une gelée hâtive est venue, sans merci, brûler les frêles tiges et de leur fragile beauté, il ne reste plus que les vestiges.

Pauvres fleurs... pauvres humains, que vos destins se ressemblent, aujourd'hui plein de vie et d'espoir, demain...

Qui sait ? SYLVIA LOTTI La Tuque, 25 sept. 1931.

L'Education et l'Instruction

Je viens simplement vous donner mon opinion au sujet de l'éducation et de l'instruction. On dit parfois que l'instruction est très nécessaire pour vivre, et que l'éducation n'est pas utile. Moi j'ajouterais qu'il n'y a pas de ligne de démarcation définie entre l'instruction et l'éducation. L'une sert de moyen à l'autre.

L'école confessionnelle, c'est-à-dire l'école où l'on enseigne une morale appuyée sur la religion, ce qui signifie que l'on éduque les enfants. L'Etat nous oblige, elle a plein droit, de donner à nos élèves l'instruction complétée par l'éducation. A nous, petites institutrices de la Province de Québec, d'accomplir ce double devoir, dans l'enseignement, d'instruire et d'éduquer les enfants.

N'avez-vous pas remarqué que le bras ignorant, mais chrétien, crée le pain quotidien, le foyer prospère, que le bras instruit, mais ignorant, aggrave la déchéance des générations et produit des émeutes générales derrière les barricades meurtrières.

Concluons que l'idéale école est celle qui fait des bras instruits et chrétiens. De ce fait on peut ajouter que l'une ne va pas sans l'autre.

CANTILENE

LE PAIN

La mère a pris de la farine blanche, De l'eau, du sel, des tiges de houblon, Puis de son bras a retroussé la manche, Et dans la huche, a mis le levain blond. Alors c'est fait, dans l'ombre, sans obstacle, Le changement merveilleux et divin ; Qui, de nos blés, fait sortir, ô miracle ! LE PAIN !...

A l'heure où l'ombre envahit la campagne Et met un voile à la face du jour, Le vagabond que la nuit accompagne, S'en vient frapper chez nous de son poing lourd Bien las, bien las, de la route suivie. Il vient s'asseoir près du feu de sapin, Et son regard implore, avec envie, DU PAIN !...

Sur nous si vous laissez le sort s'abattre, Si le malheur s'acharne à notre toit, Si nous devons, ô Seigneur, nous débattre Contre la mort, la misère ou le froid Nous bénirons, ô Maître redoutable, Nous bénirons, quand même, votre main, Si vous donnez encore à notre table DU PAIN !...

BLANCHE LAMONTAGNE

Je voudrais que tu sois bonne

Je voudrais que tu sois bonne !... Que ton visage resplendisse de l'éclat si innocent et si pur que produit la beauté ! Tu sais qu'être bonne, c'est passer en faisant le bien sans bruit, ne laissant pour trace de son passage que le parfum qu'exhale la vertu !

Sois bonne pour ceux qui t'aiment d'un amour si désintéressé ; obéis à ton père, à ta mère ; donne-leur toute ton affection, rends-les heureux, ils sont si contents lorsque tu leur prouves qu'ils te sont chers ! Aie pitié de ceux qui souffrent, compatis à leur douleur ; donne aux pauvres une obole généreuse et l'aumône d'un sourire et d'une parole consolante. Pardonne à ceux qui te font de la peine et qui même te font pleurer, car je voudrais tant que tu sois bonne toujours !...

Je voudrais que tu sois heureuse !... Que les désirs deviennent des réalités ! Que la route soit fleurie ; hélas malgré la grande sincérité de mon vœu, je sais que souvent les épines s'entremêleront aux fleurs ! Sois courageuse sous l'épreuve et tu deviendras plus forte. Travaille pour devenir une bonne femme capable de rendre de grands services à ton pays, à la société, à la religion. Sois constante et ne te laisse pas affaiblir par les difficultés. Tu as la vie devant toi, tu es jeune alors et "être jeune c'est aimer, c'est savoir, c'est vouloir, c'est agir."

JE VEUX ! C'est le mot le plus rare qui soit au monde, quoique le plus fréquemment usurpé. Mais sentiment plus fort que celui de la quand celle qui en a le secret ter-crainte, et plus profond que celui terrible et qu'elle soit... la dernière de l'amour, puisque cette affection de toute, sois sûre qu'un jour tu l'emporte sur les deux dans le trouveras plus haute que toi.

Il y a trois manières de vouloir :

- Vouloir sans qu'il en coûte.
- Vouloir quoiqu'il en coûte.
- Vouloir parce qu'il en coûte.

Cette dernière manière de vouloir est, pour les grands caractères et les grands coeurs. Il faut savoir, il faut vouloir, il faut agir ! Si tu fais ton devoir, tu trouveras le bonheur, la paix et la joie. "La vie est toujours belle pour quiconque y cherche autre chose que son propre bonheur et ce ne sont pas ceux-là qui sont les vrais malheureux de ce monde." Tu sais qu'être bonne, c'est passer en faisant le bien sans bruit, ne laissant pour trace de son passage que le parfum qu'exhale la vertu ! Car je voudrais tant que tu sois heureuse toujours !...

Je voudrais que tu sois pieuse !... La prière nous rend plus près de Dieu et par conséquent élève l'âme et la grandit. Dans la joie pense au Créateur de toutes choses et remercie-le de ses dons si précieux ; dans la peine sou mets-toi généreusement à la volonté divine et souviens-toi que la "douceur est un baiser d'un Crucifix". Prie pour tes parents, tes amis, enfin pour tous ceux que tu aimes. Et auras-tu pour moi une petite pensée dans tes prières ! Prie bien souvent ! Car je voudrais tant que tu sois pieuse toujours !...

Aie la beauté naturelle et surtout la beauté surnaturelle. Suivras-tu mes humbles conseils ?

— 0 —

L'affection maternelle est un sentiment plus fort que celui de la quand celle qui en a le secret ter-crainte, et plus profond que celui terrible et qu'elle soit... la dernière de l'amour, puisque cette affection de toute, sois sûre qu'un jour tu l'emporte sur les deux dans le trouveras plus haute que toi. coeur d'une mère.



Demandez à cette maman ce qu'elle pense du Lait Eagle!

ET COMME des centaines de milliers de mères, elle vous dira qu'elle lui doit la vie de son enfant. Si vous ne pouvez allaiter votre bébé, ou s'il ne profite pas avec ses aliments actuels, nous vous conseillons d'essayer le Lait Eagle. Envoyez-nous vos nom et adresse. Par prochain courrier, vous recevrez nos dernières publications sur Bébé.

The Borden Co., Limited, 115 George St., Toronto. C.W. 9F
Veuillez m'adresser "Le Bien-Être de Bébé" et les Annales de Bébé."
Nom.....
Adresse.....



AMOS

Naissances en Septembre

SABOURIN — J.-Eugène-Donat, baptisé le 6, enfant de M. et Mme Gérard Sabourin de la mission S. Félix. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Sabourin.

MAGNY — M.-Angèle-Irène, baptisée le 6, enfants de M. et Mme Hervé Magny, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lavoie.

BOLDUC — M.-Amanda-Yolande-Françoise, baptisée le 8, enfant de M. et Mme Cyrille Bolduc. Parrain et Marraine, M. et Mme Honoré Bolduc, grands-parents.

GENDRON — M.-Yvette-Pauline, baptisée le 12, enfant de M. et Mme Edouard Gendron. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gendron.

Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel Edifice de Germain & Lafrance, Ltée, AMOS, ABITIBI.

J. E. BEDARD, L.I.C., C.P.A.

OCT. BELANGER, L.I.C., C.R.A.

BEDARD & BELANGER

SYNDICS AUTORISES

Comptables, Auditeurs et Liquidateurs de Faillites

97, RUE ST-PIERRE,

Téléphone 2-1412.

:-:

QUEBEC.

rain M. Adonias Richard et la marraine, Mlle Yvette Richard, oncle et tante de l'enfant.

PEPIN — M.-Alice-Dolorès, baptisée le 14, enfant de M. et Mme Roméo Pépin, de Belcourt. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Pépin.

SAYEUR — J.-Wilfrid-André, baptisé le 20, enfant de M. et Mme Oscar Sayeur, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Sayeur.

LEMIEUX — M.-Louisa-Jeanine, baptisée le 20, enfants de M. et Mme Eugène Lemieux de la mission S. Félix. Parrain et marraine, M. et Mme Théode Sabourin.

JOLIN — J.-Robert-Guy, né le 21, enfants de M. et Mme Josaphat Jolin, de la mission S. Maurice. Parrain et Marraine, M. et Mme Armand Champagne oncle et tante de l'enfant.

HAMEL — J.-Roger-Jacques, baptisé le 27, enfant de M. et Mme Edouard Hamel. Parrain et Marraine, M. et Mme Alfred Cloutier.

Concours de Jardins à St-Mathieu

(Cercle Agricole) — 1931

1er Nap. Desrosiers, Saint-Mathieu, 94 points — \$1.80.

2ème Philias Nadon, Saint-Mathieu, 93 points — \$1.60.

3ème Chs.-Aug. Lanoix, Saint-Mathieu, 92 points — \$1.40.

4ème Ad. Lafleur, St-Mathieu, 90 points — \$1.25.

5ème Géd. Vallière, Saint-Mathieu, 85 points — .95.

6ème Alexandre Bérubé, Saint-Mathieu, 84 points — .90.

7ème Z. Crépeault, St-Mathieu, 83 points — .85.

8ème Aldéo Forest, St-Mathieu, 80 points — .75.

9ème Emile Lanoix, St-Mathieu, 73 points. — .50.

Total : \$10.00.

Amos, 18 sept. 1931.

Juge : Armand Roy.

France Brien, Amos.

Le marché à Amos

Il y a maintenant trois jours de marché par semaine à Amos pour les cultivateurs, les mardi, jeudi et samedi.

Les produits sont généralement beaux et abondants cette année, au marché d'Amos.

Paris. — On a remarqué qu'au dîner offert par le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie, au général Bono, ministre des colonies italien, aucune personnalité parlementaire française, en dehors de M. Paul Reynaud, n'avait été invitée, ni aucun journaliste italien.

Les 6,000 chambres du nouveau Waldorf Astoria

New-York. — Les fantômes des belles de Peacock Alley, ceux des rois et des grands de la terre, des artistes célèbres, des vedettes favorites, le spectre des Judd Gray et des Ruth Snyder ont été éveillés par l'ouverture du nouvel hôtel gigantesque qui portera le nom fameux de Waldorf Astoria. Avec la démolition du vieil hôtel de ce nom ce fut un livre rempli de secrets de toute une génération qui se ferma à jamais. Aujourd'hui s'écrit la première page d'un livre dont les pages enlèveront ceux des générations futures.

Le "plus grand hôtel du monde" a reçu 12,000 invités entre 4 et 7 heures mercredi dernier et à 6 heures ils écoutèrent un discours du président Hoover inaugurant le formidable monument de l'hospitalité américaine. Le lendemain matin le laitier faisait pour la première fois un arrêt sur son trajet exclusif du quartier Central Park et quelques minutes plus tard, M. Warren Ross, le premier client de l'hôtel, signa le registre et s'installa à sa chambre de \$6.00 par jour. Le Waldorf est en effet un monument élevé à la mémoire de ses fameux invités, de ses diners historiques, de son chef célèbre, Oscar, enfin à la mémoire des artisans de la civilisation en Amérique du Nord.

On a servi le dîner aux 12,000 invités : Alexandre Gastaud, fameux maître queue français est prêt. Pour le seul cocktail aux fruits il a fallu 10,000 pommes, oranges, poires, pêches, 200 gallons de soupe, 100 livres de caviar, 1200 homards et des tonnes de viande, légumes.

Oscar Tecirky, Oscar du Waldorf, le fameux Oscar est l'hôte. Il présida cette fois à ce banquet pantagruélique.



CLAIRVOYANTE CARTOMANCIENNE...

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle JEANNE, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois et dites-moi quelles cartes vous avez retirées. Envoyez 50 cents, en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez :-

Mademoiselle JEANNE Casier Postal 1100 BEAUCE Jonction, -:- QUE

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à :-

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE,

:-:

ABITIBI, QUE.

Ecole Sociale Populaire

ETUDIANTS RUSSES HOSTILES A CE REGIME

Le pouvoir soviétique lutte implacablement contre les moindres manifestations de sentiments "indésirables" parmi les étudiants rouges.

Ainsi, des mesures exceptionnelles ont été prises: congédiement en masse des étudiants d'origine non prolétarienne, interdiction presque absolue d'accès aux écoles supérieures aux sans-parti, restriction du nombre d'étudiants d'origine paysanne.

Malgré cela, la revue officielle soviétique des étudiants se voit obligée de constater dans presque chacun de ses numéros de nouvelles manifestations ayant un caractère nettement hostile au régime communiste.

Voici quelques extraits de la revue soviétique les "Etudiants rouges", année 1930-31.

Institut de Transport par autos: "L'étudiant Ionistov faisait une propagande systématique parmi les étudiants, surtout aux cours de la politique, et il organisa un groupe à lui. Voici ce qu'il déclarait: "On ne peut pas croire les vulgaires déclarations du parti communiste. La vie a démontré que le capitalisme s'organise. On ne peut pas avoir foi dans les résolutions du Congrès. Il n'y a pas pour un sou de léninisme dans la politique actuelle du parti. On a liquidé le "koulak" et on est resté sans pain et sans viande. L'allure à laquelle on veut accomplir le plan quinquennal prend toutes les forces des ouvriers et abrège leur vie. C'est pour cela qu'ils désertent les entreprises".

Institut Polygraphique: "L'étudiant Smékhov a exposé un dessin montrant le bâtiment de l'Institut

avec sa façade principale couverte d'une main sanglante".

"L'application des mesures créées par le parti communiste est nettement empêchée par l'état d'esprit réactionnaire des étudiants et des professeurs. Les étudiants déclarent aux réunions: "Ce n'est qu'en Amérique que l'on sait vivre"; le département militaire a proposé aux étudiants de s'inscrire membres des sectes religieuses, exemptes du service militaire".

Voronejo. Université Gourievsky: "Les professeurs regardent le pouvoir soviétique d'un oeil malveillant. Les étudiants manifesteront leur hostilité envers ce pouvoir en disant: "Il est difficile de faire ses études. C'est la faute de la politique du parti communiste. Passe encore que notre nourriture soit mauvaise, que nous n'ayons ni vêtements, ni chaussures, que nous soyons mal logés, tout cela n'est rien. Mais il est impossible d'instaurer le socialisme dans un pays où la liberté de presse et de conscience n'existe pas et où les paysans sont opprimés.

"Chez nous il est impossible de poursuivre des études. On nous bourre le cerveau en hâte d'une quantité de sciences et personne n'est suffisamment préparé pour se familiariser avec elles!

"Pas un seul membre des jeunes communistes ne croit à la justesse de la politique du parti, seulement il n'ose le dire".

J.-A. MIREAULT

NOTAIRE

Edifice Montambault,

MOS,

P. Q.

FELIX ALLARD

AVOUCAT

Tél. No. 45

O. P. 99

EDIFICE

Germain & Lafrance, Ltée.

AMOS, QUE.

LANGLOIS & PARADIS, LTEE

EPICIERS EN GROS

19, RUE SAINT-JACQUES,

Québec.

GERMAIN & LAFRANCE Ltée

Assurances générales

AMOS, QUE.

Tél. : 84

:-:

C. P. 76

Pour Plaire!...
 Mesdames

Une belle poitrine est sans contredit le plus bel ornement d'une femme !

Si pour des raisons diverses, vous avez perdu cet avantage physique si important ne renoncez pas pour cela au bonheur d'être admirée !



Pour bien figurer en public, au théâtre, dans les salons, au dancing, à la plage, dans la pratique des sports, pour PLAIRE enfin, il est maintenant nécessaire de posséder le charme et l'élégance. Je viens à votre secours Mesdames, Mesdemoiselles. Ecrivez de suite ! correspondance confidentielle et avec le secret le plus absolu !

AUCUNE PILULE NI DROGUE A PRENDRE, TRAITEMENT EXTERNE SEULEMENT ET TRES FACILE.

ADRESSEZ :

MADAME VAL DUROY,

Casier Postal 701

Québec, Qué.

AVIS PUBLIC

District d'Abitibi.—Cour Supérieure. No 3020.

LEONIDAS COTE, Hôtelier, de Rouyn, demandeur; vs RENE BUREAU et al., défendeurs, et MCCONNELL & COUTLEE, de Montréal, mis en cause, savoir :

Comme appartenant aux dits défendeurs, le lot de terre portant le No quatre-vingt-dix-huit (98) du bloc No quarante et un (41) du cadastre officiel de la ville de Rouyn — avec bâtisses, circonstances et dépendances, sera vendu à la porte de l'église paroissiale de Rouyn, MARDI, le VINGT-SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1931, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, Bureau du shérif, J.-U. DUMONT, Amos, 7 octobre, 1931.

PUBLIC NOTICE

District of Abitibi.—Superior Court. No. 3020.

LEONIDAS COTE, Hotelkeeper, of Rouyn, plaintiff; vs RENE BUREAU et al., defendants, and MCCONNELL & COUTLEE, of Montreal, mis-en-cause, to wit :

As belonging to said defendants, that lot of land bearing number ninety eight (98) of block number forty one (41) on the official cadastre for the town of Rouyn — with buildings, circumstances and dependences, shall be sold at the parochial church door of Rouyn, on TUESDAY, the TWENTY SEVENTH day of OCTOBER, 1931, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT, Sheriff's office, Amos, October 7th, 1931.

LA GAZETTE DU NORD
 41, Avenue Bégin, Lévis.

CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

C. P. 109 Tél. : 8

Dr Avila Sylvestre

D. D. S. L. C. D.

Chirurgien-Dentiste

AMOS, QUE.

MACAMIC

Notes Sociales:—

M. Hector Authier, M. P. P., était de passage à Macamic, ces jours derniers, à l'occasion de l'Exposition Agricole.

—M. J. Dionne, de Québec, était l'hôte du Dr. J.-A. Bertrand.

—M. et Mme J. Brunet d'Ottawa, étaient en visite chez leur frère, M. P. Brunet.

—M. Gingras a passé quelques jours parmi nous.

—MM. P.-D. Cossette, A. Alain, L.-P. Bergeron sont allés assister aux conférences à Amos données par M. O. Morin, sous-ministre des Affaires Municipales.

—MM. Rosaire et Ernest Demers, de Montréal, sont actuellement en promenade chez leurs parents.

—M. Eugène Rouleau est revenu d'un court voyage à Trois-Rivières, Shawinigan-Falls et St-Tite.

—M. et Mme J.-M. Byrne ont fait un court séjour à Timmins, chez des amis.

—Mlle S. Boutette de Timmins, Ontario, passe une quinzaine, l'invitée de M. et Mme J.-M. Byrne.

—M. Oscar Baril, de Shawinigan-Falls a été récemment nommé comptable à la Pontiac Lumber, de Macamic. Il demeurera parmi nous.

—M. A. Alain, Inspecteur d'Écoles, est descendu à Ottawa, assister aux conférences annuelles du Service de l'Instruction Publique.

MARIAGES

Mercredi dernier, M. P. Lapallice, ptre, vicaire, de Macamic, bénissait le mariage de Mlle Marie-Ange Demers, fille de M. Patrick Demers, de Macamic, avec M. Arthur Tardif, de Mont-Laurier. Servaient de témoins: M. P. Demers, pour sa fille, M. Omer Tardif, cousin du marié. Un magnifique programme musical fut exécuté par les jeunes filles de la paroisse, durant la messe nuptiale.

Il y eut réception chez M. P. Demers. Les nouveaux époux prirent le train dans l'après-midi, en voyage de noces ils résideront à Parent, Abitibi. Nos voeux de bonheur.

Bon pour les personnes âgées

"J'ai soixante-douze ans," écrit Mme Mary B. Roberts de Scio, Ore. "Je souffrais de difficultés urinaires, de constipation chronique et j'étais dans un état de faiblesse général. Le Novoro du Dr Pierre a amélioré ma santé d'une façon merveilleuse". Ce remède expérimenté, fait avec des plantes est un bienfaiteur pour les personnes âgées car il augmente la sécrétion digestive, procure de l'appétit, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



Découragée?

Dans les cas de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Irritabilité
- Troubles d'estomac
- de reins
- Irrégularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- causés par l'ANEMIE

rien de mieux que les
 Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Elections,
 le 28 octobre,
 en Angleterre

Le sort en est jeté, le cabinet britannique ayant décidé, hier soir d'avoir des élections générales immédiates.

DECISION UNANIME

Le parlement sera prorogé demain et la dissolution se fera jeudi. — Une grave erreur, selon Lloyd George.

Londres, 6. — Après une réunion qui dura deux heures, il a été annoncé hier soir que le cabinet britannique avait décidé à l'unanimité d'avoir des élections générales immédiates.

Le Parlement sera prorogé mercredi, et la dissolution se fera jeudi. Les élections devraient avoir lieu le 28 octobre. Toutefois, ce n'est qu'après avoir conféré avec le Roi, aujourd'hui même, que le premier ministre formulera une déclaration officielle sur ces sujets.

Lorsque M. MacDonald rendit visite à M. Lloyd George, hier matin, on dit que le vieux chef libéral représenta au chef du gouvernement national que ce serait une grave erreur que d'avoir des élections maintenant et qu'il recommanderait dans ce cas aux membres du parti libéral de se présenter devant le peuple comme candidats indépendants opposés au gouvernement national. Cependant, l'unanimité dans la décision prise par le cabinet britannique est interprétée comme la preuve que Sir Herbert Samuel et les autres libéraux, dont l'attitude était douteuse en ces derniers jours, se sont rangés définitivement avec le gouvernement national et qu'ils accorderont leur entier concours au premier ministre MacDonald.

La lutte électorale, à ce qu'on dit, sera conduite par le gouvernement national sur la base d'un manifeste que publiera M. MacDonald. On croit comprendre que ce manifeste demandera pleins

Les travaux
 de la province

Les ministères de la Voirie, des Travaux publics et de la Colonisation attendent une réponse du gouvernement fédéral.

PROGRAMMES SOUMIS

Si les autorités fédérales acceptent les programmes des travaux élaborés par les ministères des Travaux publics; de la Voirie et de la Colonisation de la province de Québec, la crise du chômage aura perdu de sa force au cours de la présente saison et durant l'hiver. En effet, ces divers départements n'attendent plus que des réponses d'Ottawa pour agir et effectuer leurs projets.

Le sous-ministre de la Voirie, M. J.-L. Boulanger vient de partir pour la Capitale afin de rencontrer l'honorable M. Gideon Robertson et le directeur du chômage, M. Hereford, auxquels il va soumettre le programme tracé par le ministère provincial de la Voirie pour venir en aide aux chômeurs.

Le département de la Voirie de Québec a des projets pour plusieurs millions de dollars concernant l'élargissement de certaines routes et la construction de la route trans-canadienne.

L'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, attend lui aussi une réponse du gouvernement d'Ottawa pour commencer certains travaux dont les plans ont été soumis au sénateur Robertson.

Sénateur décédé

Englewood N.-J., 6. — Le beau-père du colonel Lindbergh le sénateur D.W. Morrow, est décédé subitement hier matin, pendant son sommeil. Il était âgé de 58 ans. Ex-associé de la banque Morgan et ancien ambassadeur américain au Mexique, le sénateur Morrow a rempli une carrière remarquable comme financier et diplomate. Le colonel Lindbergh et son épouse, présentement à bord d'un porte-avions, dans les eaux de la Chine, ont été prévenus hier soir par message.

pouvoirs pour faire face à la situation britannique. On ne sait pas encore, pour le moment, quelle attitude le premier ministre adoptera à l'égard d'une politique tarifaire.

Le parlement actuel fut élu le 30 mai 1929. On a aucune idée des résultats des prochaines élections. Une douzaine de travaillistes ont rompu avec leur parti pour se rallier au gouvernement national, tandis que les libéraux sont divisés en libre-échangistes et protectionnistes. Vingt-deux libéraux ont promis leur appui au parti a surgi, organisé par Sir Oswald Mosley.

En tête de son programme officiel contre M. MacDonald, le parti travailliste a mis l'abolition des dettes et réparations de guerre. Le parti a aussi réaffirmé sa foi dans le socialisme.

Chevaux à Vendre

Gros et Détail

Avons toujours en mains deux chars de bons chevaux de l'Ouest garantis.

S'adresser : —

Hormidas Lévesque & Co.

Tél. No. 27. AMOS, Qué.

(Ancienne résidence de M. Vitalis Bisson).

Archevêque décédé

Vancouver, C. A., 6. — Son Excellence Mgr Timothy Casey, archevêque de Vancouver, est décédé hier, à l'âge de 70 ans. Il était hautement estimé dans tout le Canada et, pendant 19 ans, avait administré l'un des diocèses catholiques les plus vastes du Dominion. Par droit de succession, S. G. Mgr. William Mark Duke, archevêque coadjuteur de Vancouver, devient archevêque du diocèse. Il chantera le service, jeudi, jour fixé pour les funérailles.

Vaisseaux pour
 \$1,660,181.00

Washington. — Un contrat pour la vente de 12 vaisseaux du Bureau de la marine marchande du gouvernement américain, y compris la flotte de la ligne Diamond, à la Black Diamond Steamship Corporation de New-York, pour le prix de \$1,660,181, a été signé à Washington.

La prohibition
 à Washington

Washington, D. C. — Il y a beaucoup de discussion à Washington au sujet de la prohibition. On parle d'une enquête que ferait ouvrir le gouvernement fédéral pour s'assurer de l'état des choses au sujet de la bière et de l'opinion publique à ce sujet. Un nouvel élément a donné plus de vivacité aux discussions, c'est la résolution en faveur d'un plébiscite au sujet de la prohibition adoptée par la Légion Américaine. Les éloges et les condamnations de cette résolution se croisent un peu partout. Un sénateur "sec" a prédit qu'il va s'engager une violente lutte au sujet de la prohibition au prochain Congrès à Washington, et il a même été proposé que la question soit insérée dans le programme des démocrates en 1932.

L'Anti-Saloon League dit dans un communiqué, que le vote de la Légion Américaine "ne reflète pas le sentiment du pays et peut-être pas même de la Légion". Elle prétend que, tant que la Légion Américaine ne soumettra pas une mesure qui puisse remplacer la prohibition d'une manière satisfaisante, la résolution que les Légionnaires ont adoptée ne "sera pas prise au sérieux".

Evitez la peur sous toutes ses formes variées; c'est la plus grande ennemie de la race humaine.

CHRONIQUE AGRICOLE

Exposition paroissiale de Vilmontel

Tenue le 19 septembre 1931

M. ATHANASE SALOIS - \$10.80

1er prix, jument poulinière. 1er prix, taureau canadien. 2ème prix, vache, 4 ans et plus. 1er prix, vache 3 ans. 3ème prix, Génisse 1 an. 4ème prix, veau de l'année. 1er prix, verrat de l'année. 1er prix, 1 cochet, 2 poulettes R. I. R. 1er prix, 1 minot d'avoine Alaska. 5ème prix, patates Montagnes Vertes. 7ème prix, carottes. 3ème prix, tomates. 3ème prix Oignon. 4ème prix, 1 pinte de framboises. 1er prix, 1 livre de beurre. 1er prix, couverture de lit en laine. 1er prix, Catalogne de lit ou plancher.

M. CYRILLE TURGEON - \$7.20

2ème prix, patates Irish Cobbler. 1er prix, patates Montagnes Vertes. 3ème prix, choux de Siam. 4ème prix, betteraves. 6ème prix, carottes. 1er prix, tomates. 1er prix, concombres. 1er prix citrouilles. 4ème prix, oignons. 3ème prix, oignons-patates. 1er prix, tabac. 1er prix, choux coeur de boeuf. 1er prix, choux d'automne. 2ème prix, pain. 3ème prix, mitaines ou gants. 2ème prix, couvre-pieds. 2ème prix couverture de lit en laine.

M. TELESPHORE BOURASSA \$6.10

1er prix, choux de Siam. 6ème prix, betteraves. 4ème prix, carottes. 1er prix, oignons-patates. 2ème prix, choux d'automne. 1er prix, navets de toutes sortes. 1er prix, 1 pinte de fraises. 5ème prix, 1 pinte de framboises. 1er prix, 1 pinte de groseilles. 3ème prix, 1 pinte d'autres conserves. 1er prix, 6 barres de savon domestique. 2ème prix, 1 chop. de liqueur domestique. 2ème prix, 1 paire de mitaines ou gants. 3ème prix, 1 couverture de lit en laine.

M. PIERRE MORIN - \$5.55

2ème prix, génisse 1 an. 1er prix, 1 couple de lapins. 2ème prix, 1 gerbe de blé. 3ème prix, 1 gerbe d'avoine. 1er prix, 1 gerbe d'orge. 1er prix, patates Irish Cobbler. 1er prix, betteraves. 2ème prix, tomates. 2ème prix, citrouilles, 1er prix, oignons. 2ème prix, oignons-patates.

M. JOS. LECLERC - \$4.95

1er prix, génisse 1 an. 2ème prix, veau de l'année. 2ème prix, patates Montagnes Vertes. 2ème prix, choux de Siam. 5ème prix, carottes. 2ème prix, oignons. 3ème prix, 1 pinte de framboises. 1er prix, 1 pain. 1er prix, 1 paire de mitaines ou gants.

M. VITALIEN VILLENEUVE \$4.40

1er prix, 1 cheval de bughei. 1er prix, 1 cochet, 2 poulettes P.R.B. 1er prix, 1 gerbe de blé, 1er prix, 1 gerbe d'avoine. 2ème prix, 1 gerbe d'orge. 1er prix, patates Montagnes Vertes. 2ème prix, betteraves. 1er prix, carottes.

M. POLYDOR PELLETIER \$3.50

5ème prix, betteraves. 3ème prix, carottes. 1er prix, 1 pinte d'autres conserves. 1er prix, 1 couvre-pieds. 1er prix, 1 coussin. 2ème prix, ouvrage en laine au crochet. 2ème prix, ouvrage en coton au crochet. 3ème prix, ouvrage en fil à l'aiguille.

M. EDOUARD PLOURDE \$3.45

1er prix, 1 cheval 1300 livres ou plus. 1er prix, 1 vache de 4 ans et



Ces chers enfants!

Veillez à leur assurer une bonne santé. Les Tablettes Baby's Own sont le parfait laxatif pour les enfants. Elles sont un remède simple et sûr contre les rhumes, la fièvre simple, la perte de l'appétit, la constipation, la mauvaise digestion, etc. Mamans, ayez toujours des Tablettes Baby's Own à la maison. 25c le paquet dans les pharmacies.

TABLETTES BABY'S OWN
(Dr. Williams') F172

plus. 1er prix, 1 veau de l'année. 2ème prix, 1 cochet, 2 poulettes P. R. B.

M. ELZEAR DUMONT - \$2.80

3ème prix, 1 veau de l'année. 2ème prix, 1 gerbe d'avoine. 3ème prix, patates Montagnes Vertes. 6ème prix, oignons. 2ème prix, 1 pinte de framboises. 3ème prix, 1 pinte d'autres conserves.

Mlle MARIE-JOSEPH AUCLAIR - \$2.45

1er prix, 1 pinte de framboises. 1er prix, ouvrage en laine à la

broche. 1er prix, ouvrage en fil à l'aiguille. 1er prix, ouvrage en coton au crochet. 2ème prix, catalogue de lit ou plancher.

M. CHARLES KAIBLE - \$1.85

4ème prix, choux de Siam. 3ème prix, betteraves. 2ème prix, carottes. 5ème prix, oignons. 4ème prix, oignons-patates.

M. ADOLPHE LEVASSEUR \$1.45

1er prix, 1 paire de bas de laine. 1er prix, ouvrage en laine au crochet. 2ème prix, ouvrage en fil à l'aiguille.

M. EVARISTE LEFEBVRE \$1.00

1er prix, 1 taureau Ayrshire Enregistré,

M. P. LEVESQUE - .50

1er prix, 1 cochet, 2 poulettes

No. 4227 Douleur soulagée à l'instant

Aspirin dissipe toute douleur. Pas de doute là-dessus. Une tablette le prouvera. Avalez-la. La douleur disparaîtra. Le soulagement est aussi simple que cela.

Pas de conséquences malfaisantes après l'usage d'Aspirin. Jamais elle ne déprime le coeur, et vous ne devez jamais hésiter à faire usage de ces tablettes.

Ainsi, il est inutile de souffrir de mal de tête, mal de dent ou de névralgie. Les douleurs de la sciatique, lumbago, rhumatisme ou névrite peuvent être complètement bannies en quelques minutes. Les souffrances périodiques des femmes peuvent être apaisées; l'ennui des rhumes peut être évité.

Les tablettes d'Aspirin offrent d'autres usages importants—tous décrits par les directions éprouvées qu'il y a dans chaque boîte. Exigez le nom Aspirin sur la boîte—chaque fois que vous achetez ces tablettes—et n'avez crainte. N'acceptez pas de substituts. (Aspirin est fabriquée au Canada).

Salle de Billard IDEALE

LUCIPPE HIVON, Prop.

Cigares, Cigarettes, Liqueurs douces, Chocolats.

Salon de Barbier et de Cirage

Au-dessus du magasin DROUIN - GERMAIN Amos, Qué.

autres races.

Total : \$56.00

FRANCE BRIEN,

agronome.

L. A. Ladouceur

AVOCAT

Edifice Lalonde

1ère Avenue, Amos.



Pour un jour d'Actions de Grâces "C'est toujours la même"

BIÈRE BOSWELL

Depuis 1668

Nerfs Fatigués Insomnie



En formant du sang nouveau et riche, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fortifie le système nerveux épuisé et enlève les causes de l'insomnie, de l'irritabilité, des maux de tête et de l'Indigestion Nerveuse.

La Nourriture du Dr. Chase Pour les Nerfs

Dans les Années Avancées
 Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

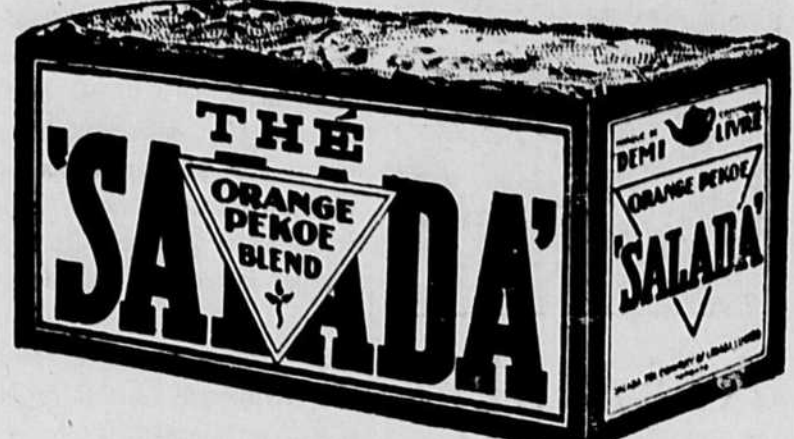
Il donne de la force à vos organes
 Il a un effet salubre sur vos reins et votre foie
 Il garde votre estomac en ordre
 Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continu de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
 (Délicieux libre de tous droits au Canada)

- 94.5 points — \$3.25.
 5ème J.-H. Carignan, Amos, 94 points — \$3.00.
 6ème Ulric Trudel, Amos, 88 points — \$2.50.
 7ème Théode Leduc, Amos, 83.5 points — \$2.00.
 8ème Cyrille Bolduc, Amos, 82.5 points — \$1.75.
 9ème Emile Perrier, Amos, 81 points — \$1.50.
 10ème J. D. Trudel, Amos, 78 points — \$1.25.
 11ème E. Morrissette, Amos, 77.5 points — \$1.25.
 12ème Edouard Hamel, Amos, 71.5 points — \$1.25.
- 13ème Roméo Major, Amos, 70.5 points — \$1.00.
 14ème Horm. Primeau, Amos, 68 points — \$1.00.
 15ème François Bradette, Amos, 65.5 points — \$1.00.
 16ème Wilfrid Sayer, Amos, 65 points — \$1.00.
 17ème Xavier Thibault, Amos, 64 points — \$1.00.
 Total : \$34.00.
 Amos, 5 sept. 1931.
 Juge : Armand ROY
 France BRIEN, Amos.

Incomparable Saveur !



Un véritable régal dans chaque tasse
 'Frais des Plantations' F. 117

Ligue de Sécurité de la Province de Québec

CONSEIL POUR LA SAISON

"Tous les ans, à cette époque-ci, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec lance un message pour prévenir les gens contre les dangers de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, mais il semble que les fatalités de cette source augmentent continuellement", disait hier George Savoy, président de la Ligue.

"J'espère qu'il y aura exception cette année et que tous prendront plus au sérieux cet avertissement salutaire."

"Quand le froid commence à se faire sentir les automobilistes aiment mieux travailler dans leur garage avec les portes fermées. On laisse le moteur en mouvement et au bout de quelque temps le propriétaire de ce garage est trouvé à l'agonie, s'il n'est pas déjà mort. Le gaz pernicieux a fait une autre victime".

"L'automobiliste ne doit jamais laisser son moteur en fonction, sous aucune considération, quand les portes du garage sont closes. Quand il se trouve dans l'obligation d'activer son moteur pour localiser une déféctuosité quelconque, il doit d'abord ouvrir portes et fenêtres pour ne pas courir de risques. Même quand l'engin ne requiert aucun travail, et qu'on le mette en mouvement seulement dans le but de le réchauffer avant un voyage, les portes doivent être ouvertes, sans cela le voyage pourrait être fort illusoire. Une vie sauvée vaut beaucoup plus que les quelques secondes d'extra nécessaires à réchauffer le moteur quand les portes sont ouvertes".

"Puis il y a le sujet des chauffettes à eau chaude dans les maisons, si elles n'ont pas de tuyaux d'échappement pour le gaz, il faut en faire poser au plus tôt. Durant l'été, les fenêtres sont grandes ouvertes et le danger n'est pas grand, mais dès que le temps se fait froid, il faut bien fermer les fenêtres. C'est alors que le danger est imminent, surtout si la chauffette n'est pas munie d'un tuyau d'échappement".

"L'automne dicte d'autres devoirs aux automobilistes. Ils doivent s'assurer que leurs freins sont dans la meilleure condition possible parce que les chemins seront beaucoup plus glissants, à cause de la pluie. Les feuilles tombées

ajoutent au danger de glisser; et les lumières doivent être en parfaite condition car la nuit vient plus vite que durant l'été".

"Efforçons-nous de faire de cette année une année remarquable au point de vue sécuritaire. Tout le monde parle de la dépression, et bien, que la dépression se faisant sentir dans le nombre des accidents nous console de l'autre".

Concours de Jardins à Amos

- (Cercle Agricole) — 1931
- 1er Romuald Marcotte, Amos, 97.5 points — \$4.00.
 2ème Joseph Cayer, Amos, 96.5 points — \$3.75.
 3ème Lionel Cossette, Amos, 95.5 points — \$3.50.
 4ème David Caouette, Amos,

Concours de Jardins à Barraute

- (Cercle Agricole) — 1931
- 1er J.-H. Joyal, Barraute, 98 points — \$3.00.
 2ème D. Rioux, Barraute, 88 points — \$2.10.
 3ème Jos. Briand, Barraute, 87 points — \$1.90.

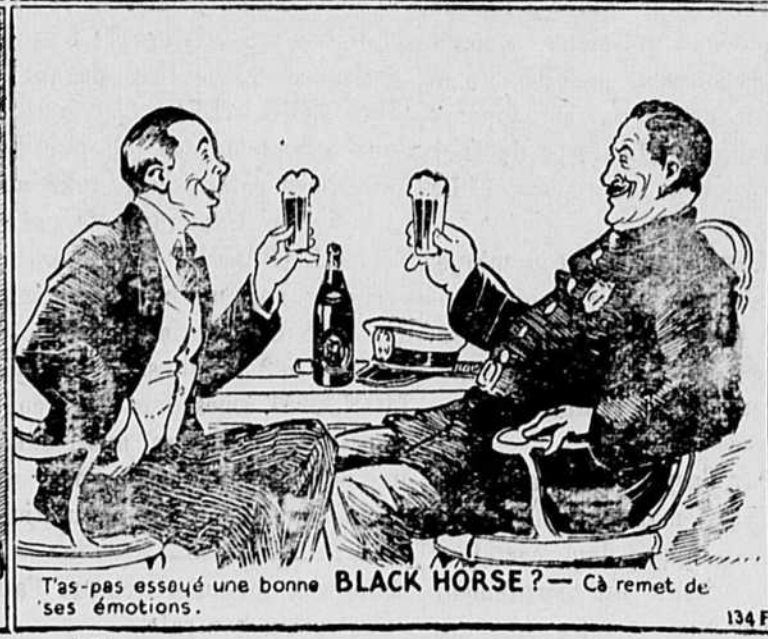
- 4ème O. Guillemette, Barraute, 74 points — \$1.00.
 85 points — \$1.75.
 5ème G. Lainesse, Barraute, 84 points — \$1.60.
 6ème Wil. Larose, Barraute, 83 points — \$1.50.
 7ème Alf. Marcotte, Barraute, 81 points — \$1.40.
 8ème J. Touchette, Barraute, 80.5 points — \$1.35.
 9ème H. Marcotte, Barraute, 78 points — \$1.25.
 10ème Art. Lefebvre, Barraute, 76.5 points — \$1.15.
 11ème Aug. Cardinal, Barraute, 76 points — \$1.00.
 12ème Rosaire Rock, Barraute, 75 points — \$1.00.
 13ème Georges Poirier, Barraute, 74.5 points — \$1.00.
 14ème Albert Pelchat, Barraute,
- 15ème T. Richer, Barraute, 73 points — \$1.00.
 16ème Jos. Larose, Barraute, 72 points — \$1.00.
 17ème Ed. Larose, Barraute, 68 points — \$1.00.
 Total : \$24.00.
 France Brien, Amos.
- Juge : Armand Roy
 Amos, 18 sept. 1931.

Soldat devenu curé orthodoxe

A l'église orthodoxe de Paris vient d'avoir lieu la cérémonie d'entrée dans les Ordres du prince Kourakine, ancien officier de la Garde, ancien député à la Douma.

T'a pas ?

par RACEY



dites simplement —
 "Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"



AFFAIBLI?

Dans les cas de:

- Mauvaise digestion
- Assouplissements après les repas
- Gas
- Manque d'appétit
- Maux de reins
- Rhumatismes
- Impureté du sang
- Débilité
- Nervosité

rien de mieux que les

Pilules MORO

pour les Hommes

L'enquête de l'U. C. C.

Le Bureau de Direction de l'Union Catholique des Cultivateurs a adressé, à tous ses Cercles, dans la Province et dans l'Ontario, un questionnaire vraiment remarquable par la diversité des sujets à traiter.

Ce questionnaire englobe en cinq aspects nettement séparés, 28 questions d'ordre divers, qui intéressent toute la classe agricole, en même temps que la situation d'ordre divers qui intéressent toute la classe agricole, en même temps que la situation économique de notre Pays.

10—Par l'aspect religieux, l'U. C. C. recherche les meilleurs moyens d'aider au clergé pour garder intacte la foi de nos aïeux et de collaborer avec lui pour assurer la conservation de nos traditions religieuses.

20—Par l'aspect social, l'U. C. C. demande à ses membres les campagnes d'idées qu'il est utile de prôner auprès des autorités provinciales et fédérales, afin d'aider à la solution logique de la crise économique actuelle.

30—Par l'aspect éducationnel, l'U. C. C. veut savoir si elle peut mieux faire pour aider à l'étude des problèmes religieux, sociaux et professionnels, qu'elle ne le fait actuellement par son journal hebdomadaire, "La terre de chez nous" et son organe mensuel "Le Guide".

40—Par l'aspect économique, l'U. C. C. veut savoir ce que pensent ses Cercles des activités économiques dont elle s'occupe actuellement dans l'intérêt de ses membres.

50—Par l'aspect associatif, l'U. C. C. demande quelles sont les raisons qui, dans certaines paroisses nuisent au recrutement et si certains cercles ont des

AMOS

Résolutions de sympathies

A une assemblée spéciale des Dames de Ste. Anne à l'occasion de la mort de Mlle Rachel Paradis il a été proposé qu'un vote de sympathies soit transmis à Mme William Paradis pour le deuil douloureux qui vient de la frapper par la mort de sa fillette bien aimée.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Mme Paradis, ainsi qu'à la Gazette du Nord pour publication.

Mme P.-X. COSSETTE,
Secrétaire.

Notes sociales

M. le vicaire R. Lapointe est actuellement en vacance dans le bas de la province, où il passera trois semaines.

—M. Willie Timmermans, instituteur en élevage, au service du ministère provincial de l'Agriculture, vient d'être transféré dans le comté de Mégantic, à Plessisville.

—Madame Louis Grenier et sa fille, Cécile, sont revenus d'un voyage chez les parents de Mme Grenier à Donnacona. Ils ont aussi visité Québec, Ste-Anne de Beupré, Portneuf, St-Raymond, Montréal, etc.

—M. Eliodon Dumont, fils de M. Joseph Dumont, ingénieur des chemins de colonisation, est parti pour Montréal, où il étudiera le génie civil à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal.

Visite paroissiale

La visite de paroisse commencée depuis quelques semaines est terminée. Cette année les citoyens de la ville avaient le plaisir de recevoir M. le Vicaire Lapointe qui était chargé de cette tâche. Cependant que M. le vicaire Morasse fit la visite en campagne et dans la mission S. Félix.

Selon la pieuse coutume, le chef de famille demandait la bénédiction et tout agenouillés prouvaient leur foi et respect envers le représentant de Jésus-Christ. Conservons cette pieuse pratique. Ayons toujours un grand respect pour nos prêtres. car d'eux toujours, on peut dire: Ils passent en faisant le bien.

Dimanche au prône, M. le curé donnait les statistiques très intéressantes recueillies durant la visite. EN VILLE 359 familles dont 6 protestantes. Population 1973 âmes catholiques et 29 non catholiques. Communiant, 1473. EN CAMPAGNE 138 familles avec une population de 949 âmes dont 708 communiant. TOTAL général, 503 familles. POPULATION, 2951 âmes dont 2173 communiant. Ce chiffre, aussi exact que possible, n'accuse pas un grand changement de population.

plaintes à formuler contre l'administration centrale.

Les taxes en Ontario

Extrait d'un discours prononcé aux Communes le 5 mai 1931 par M. Bertrand, député de Prescott.

"Souventes fois le gouvernement d'Ontario ne veut pas prendre la responsabilité de collecter directement les taxes, mais il les fait passer par l'entremise du conseil de comté. Nos conseils de comté sont reconnus comme des agences de collection pour la machine politique de Toronto. C'est tellement vrai que le cultivateur Ontarien doit payer pour la province, non pas directement à la province, mais par l'entremise du conseil de comté, 20 pour cent de la construction et de l'entretien des chemins provinciaux. Nous devons encore payer 50 p. c. de la construction de tous les chemins de comtés, et nous devons payer 70 p. c. de tous les chemins de cantons qui existent dans la province, de plus, nous devons payer l'administration entière de la Justice. Elle est administrée par la province mais la facture est envoyée au conseil de comté, qui collecte ensuite la note des contribuables et ne met ces montants à la province. Nous devons payer notre part de la pension des mères nécessiteuses, très bonne loi sociale que je ne veux certainement pas disserter. Toutefois, nous devons payer encore une partie de cette taxe, comme nous devons payer une partie de la pension aux vieillards".

Un ours était bien installé dans le chalet

North, Bay, Ont., 1er. — Les ours sont plus nombreux, cette année que par les années passées, dans le nord de l'Ontario. Revenant d'un voyage à peu près à trois milles d'Osborne Station, sur la voie du T. N. O., les gardes-chasse Haskins et Raycraft ont vu un ours exceptionnellement gros.

Une autre rencontre du même genre fut faite par Patrick Guertin et Dell Shields, de North Bay, alors qu'ils se rendaient à leur chalet, au Lac-des-Ours, dans les forêts environnant Témagami.

Ils étaient allés à leur chalet, afin de le fermer, pour la saison, lorsqu'ils aperçurent un ours, dans la cuisine. L'animal avait tout massacré dans les armoires et avait brisé une fenêtre, pour pénétrer dans le chalet. N'ayant pas d'armes, ils purent quand même effrayer l'ours. Lorsque ce dernier fut sorti, il prit le bois avec trois autres, qui étaient restés à la porte du chalet.

Du scepticisme français

Paris. — Les socialistes dans leur grande majorité, restent sceptiques quant à la possibilité d'une alliance avec les communistes. Ils considèrent que l'offre de ces derniers, dans la forme où elle a été faite, constitue une simple manœuvre pour recueillir des voix.

Cour de Magistrat

du mois de septembre

Le deuxième terme de la Cour du Magistrat, pour le district d'Abitibi, s'est terminé vendredi de la semaine dernière. M. le Magistrat Métayer présidait ce terme.

La femme Henri Gauthier, d'Amos, qui avait été arrêtée au cours du terme précédent, sous l'accusation de tenir une maison de désordre, a fait défaut de se présenter devant la Cour et, en conséquence, un mandat d'amener a été émis contre elle et son cautionnement a été confisqué. Il en a été de même dans une autre cause contre son prétendu mari, Henri Gauthier, contre lequel il y avait une plainte pour intimidation des témoins.

Alphonse Allard, de Palmarolle, qui était accusé de voies de fait graves sur la personne d'Emile Carrier, de Taschereau, a été trouvé coupable et condamné à deux mois de prison. Sa prétention qu'il était sous l'influence de boissons lorsqu'il a agi de la sorte et que les blessures qu'il avait causées à M. Carrier n'étaient pas graves n'a pas été acceptée par la Cour.

Le magistrat a ajourné au prochain terme, le 27 octobre courant, sa sentence dans la cause de John et Pierre Fournier, Joseph Thibault et Pierre Guillemette, tous accusés de vols dans les centres miniers. Ces accusés avaient plaidé coupables au terme du 8 septembre et le magistrat avait ajourné leur cause pour sentence au terme de la semaine dernière. A l'ouverture de ce terme, ces accusés se sont présentés devant la Cour pour demander la permission de retirer leur plaidoyer de culpabilité afin d'en substituer un de non culpabilité. Le magistrat n'a pas cru devoir se rendre à leur demande, vu les aveux qu'ils avaient faits lorsqu'ils se sont présentés devant lui au terme précédent. Quant à William Guillemette, père de Pierre Guillemette, impliqué dans cette cause sous une accusation de recel, il connaîtra son sort lors du prochain terme, alors que le magistrat rendra jugement dans sa cause. Léona Lacoursière, la jeune compagne de Pierre Fournier, âgée de 18 ans, a été trouvée coupable de l'accusation de recel qui pesait contre elle. Elle recevra sa sentence au prochain terme. Alphonse Lacoursière, le père de cette dernière, et son frère, Louis Lacoursière, sont aussi impliqués dans cette cause sous une accusation de vol. Leur cause a été remise au prochain terme, vu qu'ils n'ont été arrêtés qu'à la fin du dernier terme. Le père a été remis en liberté sous son cautionnement personnel de \$500.00 et le fils attendra son procès en prison.

César Bouvier, d'Amos, a été trouvé coupable d'une deuxième et d'une troisième accusations contre la loi des liqueurs, pour lesquelles il devra faire respectivement deux et six mois de prison et trois mois additionnels, s'il ne peut payer les frais. Il a pris le chemin de la prison de Québec, vendredi dernier, en compagnie de quelques autres prisonniers.

Louis Michaud, de Noranda, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour chacune des trois accusations de vol qui pesaient con-

Sous la Loi de Faillite VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de ABITIBI FUR CO., (J.-A. Gagnon) Marchand, La Sarre, Qué., Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 15 OCTOBRE 1931 à 11 heures de l'avant-midi sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

ITEM A, —	Le fonds de commerce consistant en	
	Marchandises sèches	\$ 582.22
	Chaussures	95.14
	Vaisselle, ferronnerie	386.76
	Epiceries	423.29
	Ameublement	87.00
		\$ 1,574.44

ITEM B, — Les créances aux livres, crédits 17,885.97

ITEM C, — Montant dû, garanti par hypothèque 1,213.30

ITEM D, — Une balance 30 lbs 50.00

ITEM E, — Une caisse enregistreuse 25.00

ITEM F, — Une vitrine, 6 pieds 50.00

ITEM G, — Une vitrine, 6 pieds 50.00

ITEM H, — Tous les droits du cédant sur le numéro CINQ du bloc VINGT-NEUF, ce lot aujourd'hui connu comme étant le numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT-DEUX (382) du bloc VINGT-NEUF au cadastre officiel pour le village de La Sarre, avec bâtisses.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné et le magasin sera ouvert pour inspection le mardi, 13 octobre 1931. Conditions de paiement : argent comptant. Québec, le 29 septembre 1931.

R-ERNEST LEFAIVRE, Syndic. Bureaux : R-Ernest Lefavre, 147, côte de la Montagne, QUEBEC, Qué.

Sous la Loi de Faillite VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de LOUIS-H. SAMSON Cédant autorisé.

Hôtelier et journalier, Amos, (demeure maintenant à St-Léonard, Comté de Portneuf.)

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 14 OCTOBRE 1931 à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

ITEM A, — Un lot de meubles et ameublement général d'hôtel, le tout évalué à \$474.25

ITEM B, — Un lot de vaisselles et ustensiles de cuisine 27.34

ITEM C, — No 1. Un emplacement situé sur le côté nord de la deuxième avenue en la ville d'Amos, connu et désigné comme étant le lot numéro DIX-NEUF du bloc ONZE (19 du bloc 11) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel d'Amos, avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

No 2. Le lot de terre numéro TRENTE-SEPT du NEUVIEME rang du canton Figury.

No 3. Les lots numéros CINQUANTE-TROIS a et CINQUANTE-QUATRE a (53a et 54a) dans le dixième rang du canton Figury.

Les item A, B, et C seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire, les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné et l'hôtel sera ouvert pour inspection, le 12 octobre 1931. Québec, le 28 septembre 1931.

R-ERNEST LEFAIVRE, Syndic autorisé. Bureaux : 147, côte de la Montagne QUEBEC, Qué.

tre lui. Ses sentences devront se purger concurremment. C'est un récidiviste qui a admis avoir visité pour un assez long temps une couple de pénitenciers du Canada, toujours sur des accusations de vol.

Ameublement presque neuf à vendre
S'adresser à : —
MAURICE ARCHAMBAULT
C. P. 266. AMOS, Qué.